AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE A LA MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE AURIAC-SUR-DROPT, LEVIGNAC-DE-GUYENNE, LOUBES-BERNAC, VILLENEUVE-DE-DURAS.

Par arrêté n° 21_048 A en date du 11 mars 2021 Madame LE LANNIC, Présidente du SYNDICAT MIXTE EAU47 a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assainissement des communes de AURIAC-SUR-DROPT, LEVIGNAC-DE-GUYENNE, LOUBES BERNAC, VILLENEUVE-DE-DURAS.

Ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale, ainsi qu'en a décidé le Préfet de Lot-et-Garonne, autorité compétente en matière d'environnement, suivant arrêtés en date du 10 janvier 2020, 22 janvier 2020, 11 février 2020 et 08 avril 2020.
Par décision du 04 février 2021 le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné **Monsieur Jean-Marie JUAN** sous-directeur administratif retraité, en qualité de Commissaire-enquêteur pour réaliser cette enquête.

L'enquête publique se déroulera en Mairie de AURIAC-SUR-DROPT, LEVIGNAC-DE-GUYENNE (siège de l'enquête publique), LOUBES-BERNAC, VILLENEUVE-DE-DURAS, du 06 avril au 12 mai 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des Mairies :AURIAC-SUR-DROPT les mercredis et vendredis de 9h à 12h.**LEVIGNAC-DE-GUYENNE** (siège de l'enquête publique) du lundi au vendredi de 09h à 12h.**LOUBES-BERNAC**, les mardis et vendredis de 8h30 à 12h30 puis 13h30 à 17h30.**VILLENEUVE-DE-DURAS** les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h30.

Le public veillera à respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire) ainsi que les mesures de distanciation physique conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite.

Le Commissaire-enquêteur tiendra ses permanences à la Mairie de :

AURIAC-SUR-DROPT	**mercredi 14 avril de 9h à 12h**	**vendredi 07 mai de 9h 12h**
LEVIGNAC-DE-GUYENNE	**mardi 06 avril de 9h à 12h**	**mercredi 12 mai de 9h à 12h**
LOUBES-BERNAC	**vendredi 16 avril de 8h30 à 12h30**	**mardi 11 mai de 8h30 à 12h30**
VILLENEUVE-DE-DURAS	**jeudi 08 avril de 13h30 17h30**	**mardi 04 mai de 13h30 à 17h30**

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-enquêteur, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture mentionnés ci-avant.
Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet du Syndicat mixte EAU47 à l'adresse suivante : www.eau47.fr → Nos activités → Rapport/Enquêtes publiques. Le public pourra disposer d'un poste informatique au siège du Syndicat mixte EAU47-997 avenue du Docteur Jean Bru - 47031 AGEN Cedex, pour consulter le dossier.
Le public pourra consigner ses observations et/ou propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser au Commissaire-enquêteur, soit par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie, soit par courriel à l'adresse ci-après :
AURIAC-SUR-DROPT « le bourg » 47 120 AURIAC-SUR-DROPT (mairie.auriac.sur.dropt@wanadoo.fr)
LEVIGNAC-DE-GUYENNE Avenue Juliette Bouhet 47 120 LEVIGNAC-DE-GUYENNE (mairie.levignac.47@wanadoo.fr),
LOUBES-BERNAC, « le bourg » 47120 LOUBES-BERNAC (mairie.loubes-bernac@wanadoo.fr)
VILLENEUVE-DE-DURAS « le bourg » 47 120 VILLENEUVE-DE-DURAS (mairevilleneuvede-duras@collectivite47.fr)
Syndicat Mixte EAU47 avenue du Docteur Jean Bru, 47031 AGEN (n.coupeau@eau47.fr)

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, se présentera sous la forme d'une décision du Bureau Syndical d'EAU47 approuvant la modification du zonage d'assainissement après enquête publique. Le Conseil Municipal de chaque commune émettra au préalable, un avis simple consultatif. Les rapports et les conclusions motivées du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de AURIAC-SUR-DROPT, LEVIGNAC-DE-GUYENNE (siège de l'enquête publique), LOUBES-BERNAC, VILLENEUVE-DE-DURAS, au siège du Syndicat mixte EAU47 ainsi que sur son site internet à l'adresse www.eau47.fr pendant un an à compter de la fin de l'enquête.

Syndicat Départemental EAU 47

La Présidente
Geneviève LE LANNIC